

Heller, Dimitrios Roussopoulos, Charles Huband, Joseph O'Sullivan, Khalid Sayeed, Albert Shea, Wolfgang Friedmann, Yvon Turcot, Murray Back, Jurgen Hesse, Glenn How, Maurice Arpin, David Slater, Jean Pellerin, Arthur Brydon, John Grace, Geoffrey Godsell, Leslie Roberts, James R. Mallory, Robert McKenzie, Peter Trueman, James Cameron, J.-P. Fournier, Boyce Richardson, Robert Duffy, Alex Young, Jean-Marc Poliquin, Arthur Olson, Robert Carvel, William Milman, Max Frankel, Michel Van Schendel, Tad Szulc, Alain Clément, Milton Vorst, Léo Sauvage, Robert Fenin, Hélène De la Souchère, Claude Julien, Édouard Sablier, Marc Marceau, Eric Rouleau, Jean Choffel, Aydemir Balkan, Michel Roy, Maurice Duverger, M. Nobecourt, Brian Crozier, Geo. Wolf, Fernand Gagnon, Germain Tremblay, Yves Michaud, Solange Chaput-Rolland, Naim Kattan, Jacques-Yvan Guay, Paul Sauriol, K. S. Karol, Jean Lacouture, Simon Malley, Louis Wiznitzer, Robert Guillain, Christopher Johnson, Tibor Mende, Hubert Beuve-Mery, Bernard Feron, Michel Gordey, Isaac Deutscher, William Pickles, J.-Marc Léger, Claude Ryan, Thomas Hamilton, Jacques Kattel, John Perry, Raymond Dubé, Marcel Thivierge, Serge Deyglun, Bernard L'Écuyer, Léon Trépanier, Gustave Morf, Charles Couture, Marie Laurier, Denis Massé, J.-Louis Gagnon, Jean Pellerin, Vincent Prince, Nicole Mongeau, Marc Foisly, Berthold Brisebois, Amédée Gaudreault, Nicolas Châtelain, Claire Detrisac, Solange Chalvin, Paul Chamberland, Albert Brie, Jean Despares, Alain Stanké, Pierrette Champoux, Jean Paré, Roger Cyr, C.-Armand Sheppard, Louis Chantigny, André Trudelle, Marcel Vleming, Pierre De Bellefeuille, Jean Vincent, Lawrence Smith, Henri Pierre, André Scemama, Céline Légaré, Françoise Gaudet-Smet, Jean Basile, Roger Filion, Henri Pierre, Gérard Gosselin, Geo. Schwartz, Emmanuel Garon, Gilles Hénault, André Boily, Adalbert De Segonzac, Sylvain Mangeot, Pierre O'Neill, Julien Morissette, Jean Tainurier, André Fontaine, Bernard Béguin, Michel D'Hospital, Geo. Parent, Horia Georgesco, Arnold Edinborough, P.-Paul Blais, Cyrille Felteau, Georges Broussine, Adèle Lauzon, André Blanchet, Alfred Latham-Koenig, Roger Champoux, J.-Claude Dussault, Alfred Ayotte, Anita VanKahler, Jacques Lafrenière, Mario Rossi, Raymond Millet, Jorges Girard, Ky Van Tran, Sacha Simon, Evelyn Gagnon, Carlo Scarsini, Ann Weill, Gladys Delmas, Jean Ferniot, Maurice Bernier, Roger Bruneau, Claude Dery, Jacques Monnier, Lionel Marleau, Lorenzo Paré, Louis Deroche.

## «MATHEWS COAL COMPANY»

## Question n° 1484—M. Douglas:

1. A-t-on annulé le bail entre la *Mathews Coal Company* de Willow Park, Halifax, et la compagnie des Chemins de fer Nationaux du Canada qui a été en vigueur pendant près de 34 ans?
2. Dans l'affirmative, qu'est-ce qui a poussé les Chemins de fer Nationaux du Canada à annuler ce bail de longue date avec la *Mathews Coal Company*?
3. A-t-on loué la propriété à une autre entreprise?
4. Le cas échéant, quel est le nom de cette entreprise?
5. En quoi les modalités du bail avec le nouveau locataire diffèrent-elles de celles du bail avec la *Mathews Coal Company*?
6. La compagnie des Chemins de fer Nationaux du Canada a-t-elle échangé des lettres avec d'autres entreprises au sujet du terrain avant d'annuler le bail de la *Mathews Coal Company*?

**L'hon. J. W. Pickersgill (ministre des Transports):** La Direction des Chemins de fer Nationaux du Canada nous fait savoir ce qui suit:

1. Le bail était établi sur une base annuelle, l'une ou l'autre partie ayant le droit d'y mettre fin sur un préavis écrit de deux mois. L'annulation est entrée en vigueur le 31 janvier 1964.
2. La compagnie a pour pratique de louer ses terrains à bail, surtout dans les régions industrielles aux industries qui lui sont utiles. La direction considère que le bail existant ne remplissait pas ces conditions.
3. Non.
4. Ne s'applique pas.
5. Ne s'applique pas.
6. Des demandes ont été faites par d'autres entreprises intéressées.

## IMMEUBLE BOURQUE—PROPRIÉTAIRE DU TERRAIN

## Question n° 1608—M. Aiken:

Lorsque le ministère des Travaux publics a fait part à la Société *Immeubles Laurentien Realities Co. Limited* les 31 octobre, 15 novembre et 18 novembre 1963, de son intention de louer des locaux dans l'immeuble commémoratif Bourque (Compte rendu des *Débats* de la Chambre des communes, p. 985), a) la Société *Immeubles Laurentien Realities Co. Limited* était-elle propriétaire du terrain sur lequel l'immeuble devrait être construit, b) dans le cas de l'affirmative, à quelle date (ou à quelles dates) en était-elle devenue propriétaire, c) dans le cas de la négative, qui étaient les propriétaires du terrain à l'époque, d) la Société *Immeubles Laurentien Realities Co. Limited* a-t-elle acheté le terrain par la suite, e) dans le cas de l'affirmative, à quelle date (ou à quelles dates) et à quel prix (ou à quels prix), f) la Société *Immeubles Laurentien Realities Co. Limited* détenait-elle un permis de construire délivré par la ville d'Ottawa, g) dans le cas de l'affirmative, quel était le numéro de ce permis et